



Budget 2011 du Conseil général des Deux-Sèvres ; une augmentation de 2% de la fiscalité en vue

jeudi 20 janvier 2011, par [lpe](#)

Le Conseil général des Deux-Sèvres était en session ce lundi 17 janvier 2011 pour la présentation des orientations budgétaires. Dans un contexte politique de pré-élections cantonales, le débat fut court mais quelque peu animé.



Le Président, Eric Gautier a rappelé ses incertitudes sur cette année qui commence : contexte international, devenir des collectivités... ; dénonçant l'idéologie libérale de l'Etat, l'étranglement des ressources des collectivités (l'Etat devrait à ce jour plus de 21 millions d'euros au Département). A ce sujet, une saisine du Conseil constitutionnel serait envisagée avec d'autres collectivités. Un fonds de soutien de 75 millions d'euros a d'ailleurs récemment été créé pour soutenir ces mêmes collectivités.

Concernant ce budget primitif 2011, Eric Gautier s'est défendu sur le programme d'investissements du Département (argument maintes fois avancé par l'opposition) avec une augmentation de 7 millions d'euros en 2011 pour atteindre 45 millions d'euros. Les principaux investissements concernent la RN 249, la déviation de Brion Près Thouet. Au total, 20,620 millions d'euros sont prévus pour les routes contre 11,646 millions en 2010. Un plan de soutien à 12 salles de cinéma pour le passage au numérique est également prévu ainsi qu'un soutien aux territoires dans le cadre du dispositif [Proxima](#).

Pour équilibrer ce budget et faire face notamment à une augmentation de 5% des dépenses sociales

(47000 deux-sévriens vivraient en dessous seuil de pauvreté, soit moins de 850€ par foyer - source ARS 2007), il sera proposé une augmentation de 2% des taux d'imposition. Pour rappel, dans la Vienne 1% et aucune augmentation en vue en Charente et Charente Maritime.